Tribune économique

NON à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions »

13e rente
Un cap corrigé, mais pas encore une réforme



29, 30 et 31 mai
« LA FÊTE DU PAYSAGE ET DES JARDINS » FLEURIRA EN VALAIS

Le magazine économique valaisan

UVAM WGV

UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND

N° 69 ▪ 2 - 2026 ▪ 8200 exemplaires
Fr. 8,50

UPCF



L'efficacité, la clé du succès de notre Fleet Center

Nous faisons progresser votre entreprise. En tant que cliente professionnelle ou client professionnel, profitez d'avantages exclusifs dans votre Fleet Center:

- Un conseil professionnel, spécialisé dans vos besoins
- Contacts personnels avec priorité pour vos demandes
- Essai routier prolongé des modèles de flotte jusqu'à 7 jours
- Invitation à des événements exclusifs pour les entreprises clientes
- Prestations complètes en matière de mobilité électrique, y compris gestion de la charge pour votre parc automobile
- Accès direct à des conditions personnalisées pour les collaboratrices et collaborateurs via le portail Business Benefit

Contactez-nous dès maintenant. Ou passez nous voir, nous sommes là pour vous.

GARAGE OLYMPIC
SIERRE SION MARTIGNY

Votre Fleet Center

Garage Olympic SA
Route du Levant 149
1920 Martigny
Tél. 027 721 70 40
flotte@garageolympic.ch

ÉDITORIAL

CONTRIBUABLES VALAISANS :

vous reprendrez bien un petit impôt !



Marcel Delasoie
Secrétaire général UVAM

La perspective de pouvoir introduire un impôt sur les résidences secondaires en Valais suscite la convoitise de l'Etat du Valais et de son service des contributions. Cette mesure, envisagée en réponse à la suppression de l'impôt sur la valeur locative décidée par le peuple suisse, repose sur des estimations de pertes fiscales encore incertaines. Les autorités évoquent un manque à gagner d'environ 30 millions de francs chacun pour le canton et les communes, soit une somme relativement modeste au regard du budget global.

L'introduction d'un impôt supplémentaire alourdirait leur charge fiscale et pourrait freiner les investissements, notamment dans l'entretien du parc immobilier.

Or, ces projections méritent d'être nuancées. La disparition de la valeur locative entraînera également la suppression de certaines déductions fiscales importantes, notamment celles liées aux frais d'entretien, de rénovation et aux intérêts hypothécaires. Ces éléments viendront mécaniquement compenser une partie des pertes annoncées. Dès lors, il apparaît prématuré de vouloir instaurer un nouvel impôt sans disposer d'une vision claire et consolidée de ses effets réels.

Par ailleurs, une telle mesure risquerait de pénaliser une part significative de la population valaisanne elle-même, bon nombre de valaisans étant propriétaires d'une résidence secondaire dans le canton. L'introduction d'un impôt supplémentaire alourdirait leur charge fiscale et pourrait freiner les investissements, notamment dans l'entretien du parc immobilier.

Plutôt que de recourir à une nouvelle taxation, il serait plus judicieux d'attendre les effets concrets de la réforme fédérale. Si des ajustements s'avéraient nécessaires, d'autres leviers pourraient être envisagés, notamment une optimisation des dépenses publiques. Une réduction ciblée des coûts de fonctionnement de l'État permettrait de compenser d'éventuelles pertes sans peser davantage sur les contribuables.

Dans un contexte économique qui exige dynamisme et attractivité, alourdir la fiscalité apparaît comme une réponse inadaptée. Le Valais a davantage besoin de mesures incitatives que de nouvelles charges susceptibles de freiner son développement. ■

L'excellence à portée de mains !



SCANNEZ POUR TÉLÉCHARGER

Le guide IT essentiel pour les PME suisses

Cybersécurité, Productivité, Intelligence Artificielle

Les produits business! de net+ sont distribués par :
Genedis, Sinergy, net+ Entremont et OIKEN.

0848 530 540 | business.netplus.ch

business!
net+

SOMMAIRE



Votations fédérales
Un risque majeur pour l'économie valaisanne et suisse

pages 6-7



Fiscalité
Un changement structurel aux conséquences concrètes pour les propriétaires et les PME valaisannes

pages 30-31



Travailler en Valais
Et si le Valais était votre meilleur argument de recrutement ?

pages 38-39

Votations fédérales

	pages
Un risque majeur pour l'économie valaisanne et suisse	6-7
Modification de la loi sur le service civil : garantir l'équilibre du système de milice	8-9
Sans personnel qualifié, le tourisme est au point mort	12-13

Membres

Quand la solidarité devient un moteur économique	15-17
Union commerciale valaisanne : un siècle d'engagement pour le commerce de proximité	19-20
Les métiers de la technique et de l'enveloppe du bâtiment mis à l'honneur lors d'une journée portes ouvertes	21
Assemblée générale tec-bat	23
« La Fête du paysage et des jardins » fleurira en Valais	24-25
Faire entendre la voix de nos PME romandes à Berne	26

Innovation

Prix Créateurs BCVS : catalyseur d'idées innovantes	27
UVAM – HES-SO : un outil pour analyser les sessions du Grand Conseil	28-29

Fiscalité

	pages
Un changement structurel aux conséquences concrètes pour les propriétaires et les PME valaisannes	30-31

Chronique juridique

Mobbing au travail : Quels repères pour les employeurs ?	32-33

Tourisme

Pistes VTT en Valais : entre potentiels et blocages structurels	34-37

Travailler en Valais

Et si le Valais était votre meilleur argument de recrutement ?	38-39

Economie

Un cap corrigé, mais pas encore une réforme	41

Formation

« La formation continue a une valeur ajoutée pour l'ensemble de la société »	42-43
« J'ai découvert un métier extraordinaire qui m'a tout de suite plu ! »	44-45

INITIATIVE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS »

Un risque majeur pour l'économie valaisanne et suisse

Limiter la population suisse à 10 millions d'habitants peut sembler, à première vue, une réponse aux défis liés à la croissance démographique. En réalité, cette initiative introduit des mécanismes rigides aux conséquences lourdes pour l'économie, l'emploi et les relations internationales de la Suisse. Pour les PME valaisannes, elle représente un risque direct pour leur développement et leur compétitivité.



Yasmine Pupet
Tribune économique

Une initiative aux mécanismes rigides et irréalistes

L'initiative vise à inscrire dans la Constitution un plafond strict de 10 millions d'habitants d'ici 2050. Elle prévoit également des mesures automatiques si des seuils intermédiaires sont dépassés, notamment en matière de restriction de l'immigration.

Ce mécanisme pose un problème fondamental: il ne tient pas compte de la réalité économique. La croissance démographique en Suisse est étroitement liée aux besoins du marché du travail. Fixer un plafond rigide revient à ignorer cette dynamique et à imposer une contrainte administrative là où la flexibilité est essentielle.

Cela signifie concrètement que la fin de la libre circulation pourrait entraîner la chute de l'ensemble des accords bilatéraux et notre accès au marché européen en serait donc fragilisé.

Comme le souligne le monde économique, une telle approche est déconnectée du fonctionnement réel de l'économie suisse et ne permet pas de répondre efficacement aux défis structurels.

Une pénurie de main-d'œuvre aggravée

La Suisse fait déjà face à une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs. L'économie, et en particulier les PME, dépend largement de travailleurs qualifiés venant de l'étranger.
Restreindre fortement l'immigration reviendrait à accentuer cette pénurie. Des secteurs clés comme la construction, l'artisanat, la santé, l'industrie ou encore le tourisme seraient directement touchés.

Pour les entreprises, les conséquences seraient concrètes :
- difficultés de recrutement,
- ralentissement de l'activité,
- perte de compétitivité.

Ce constat est notamment partagé par l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui souligne clairement que cette initiative ne répond pas aux besoins des PME et met en danger leur fonctionnement quotidien.

Dans un contexte de vieillissement démographique, la Suisse a besoin d'une population active suffisante pour financer ses infrastructures et ses assurances sociales. Restreindre l'immigration sans alternative viable reviendrait à fragiliser cet équilibre.

Une remise en cause dangereuse des accords bilatéraux

L'un des aspects les plus préoccupants de l'initiative réside dans ses conséquences sur les relations avec l'Union européenne.
En cas de dépassement des seuils fixés, elle impose des mesures pouvant aller jusqu'à la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes. Or, cet accord est lié aux autres accords bilatéraux I par une clause dite « guillotine ».
Cela signifie concrètement que la fin de la libre circulation pourrait entraîner la chute de l'ensemble des accords bilatéraux et notre accès au marché européen en serait donc fragilisé.
Ces accords sont pourtant essentiels pour les entreprises suisses, notamment pour l'exportation, l'innovation et la coopération économique. Leur remise en cause représenterait un risque majeur pour la prospérité du pays.

Un affaiblissement global de l'économie suisse

Au-delà des effets sur l'emploi et les relations internationales, cette initiative aurait des conséquences macroéconomiques importantes.

Une limitation de la population active entraînerait :
- une baisse du potentiel de croissance,
- une diminution des recettes fiscales,
- une pression accrue sur les systèmes sociaux.

Dans un contexte de vieillissement démographique, la Suisse a besoin d'une population active suffisante pour financer ses infrastructures et ses assurances sociales. Restreindre l'immigration sans alternative viable reviendrait à fragiliser cet équilibre.

Une opposition claire du tissu économique

Face à ces risques, les organisations économiques – tant au niveau national que cantonal – s'opposent clairement à cette initiative.
L'Union valaisanne des arts et métiers a ainsi recommandé un NON clair, estimant que le texte n'emprunte pas la bonne voie pour répondre aux défis actuels.
Cette position est partagée par de nombreux acteurs économiques, qui soulignent la nécessité de solutions pragmatiques, compatibles avec les réalités du terrain et les besoins des entreprises. ■

En bref

L'UVAM VOUS INVITE À REFUSER CETTE INITIATIVE CAR ELLE…

- impose un plafond démographique rigide, déconnecté des besoins économiques;
- aggrave la pénurie de main-d'œuvre pour les PME;
- met en danger les accords bilatéraux et l'accès au marché européen;
- fragilise la croissance, les finances publiques et les assurances sociales dont notamment le financement des futures rentes AVS.


armee.ch

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Modification de la loi sur le service civil : garantir l'équilibre du système de milice

Soumise au vote le 14 juin 2026 à la suite du référendum « Sauver le service civil », la modification de la loi sur le service civil vise à corriger une évolution préoccupante : l'augmentation continue des passages de l'armée vers le service civil. Cette réforme entend rétablir l'équilibre du système de milice suisse et garantir, à long terme, la capacité opérationnelle de l'armée et de la protection civile.

Yasmine Pupet
Tribune économique

Une dérive à corriger dans le système actuel

Le service civil a été conçu comme une solution de remplacement pour les personnes invoquant un conflit de conscience face au service militaire. Or, ces dernières années, son usage a évolué.

Le nombre de militaires qui choisissent de quitter l'armée pour effectuer leur service civil a fortement augmenté, y compris après avoir accompli une partie de leur formation militaire. Cette tendance fragilise directement les effectifs de l'armée, qui repose sur un système de milice nécessitant stabilité et prévisibilité.

La modification de la loi vise ainsi à corriger cette dérive, en réaffirmant le rôle du service civil comme une

solution exceptionnelle et non comme une alternative de convenance.

Des mesures ciblées pour rétablir l'équilibre

La réforme introduit plusieurs ajustements concrets visant à limiter les passages vers le service civil :

- l'introduction d'une durée minimale de service de 150 jours,
- des obligations de service plus régulières,
- des restrictions pour les admissions tardives après une entrée dans l'armée,
- un encadrement plus strict pour certaines catégories, notamment les cadres.

Ces mesures ne suppriment pas le service civil, mais en redéfinissent les conditions afin de le recentrer sur sa vocation initiale.

Cette tendance fragilise directement les effectifs de l'armée, qui repose sur un système de milice nécessitant stabilité et prévisibilité.

Garantir les effectifs de l'armée et de la protection civile

L'enjeu principal de cette réforme est la capacité du système de sécurité suisse à remplir ses missions.

L'armée, tout comme la protection civile, dépend d'un effectif suffisant et stable. Les départs vers le service civil compliquent la planification, augmentent les coûts de formation et réduisent la disponibilité des forces.

En limitant ces départs, la loi permet de stabiliser les effectifs, d'améliorer la planification des engagements mais aussi de garantir la capacité opérationnelle à moyen et long terme.

Dans un contexte international incertain, ces éléments sont essentiels pour assurer la sécurité du pays.

Préserver la crédibilité du système de milice

Le modèle suisse repose sur un principe fondamental : le service civil est un service de remplacement, et non un libre choix.

Aujourd'hui, cette distinction tend à s'estomper. Pour une partie des conscrits, le service civil est perçu comme une alternative plus flexible ou plus compatible avec un parcours professionnel.

La réforme vise à rétablir cette cohérence. Elle renforce la crédibilité du système en clarifiant les règles et en évitant les effets d'aubaine.

Ces mesures ne suppriment pas le service civil, mais en redéfinissent les conditions afin de le recentrer sur sa vocation initiale.

Une réforme équilibrée face à un référendum contesté

Le référendum « Sauver le service civil », qui a abouti, conteste ce durcissement. Ses opposants estiment que la réforme affaiblit le service civil et ses contributions à la société.

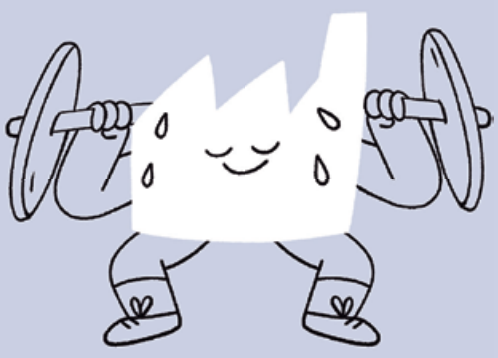
Toutefois, la modification proposée ne remet pas en cause l'existence du service civil. Elle vise à en garantir la légitimité et à préserver l'équilibre global entre les différentes formes de service.

C'est dans cet esprit que la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États recommande d'accepter cette modification. ■

EnergyFit®
un programme
⟼ d'efficience
énergétique.

Contactez votre coach Genedis
afin de définir un programme
adapté à vos besoins.

027 763 14 11 → energyfit-genedis.ch



Genedis
L'énergie. La vie.

Et si vos bureaux devenaient un levier de performance ?

Un environnement de travail bien conçu ne se limite pas à l'esthétique.
Il influence la productivité, le bien-être des collaborateurs et l'image que vous renvoyez à vos clients.



✓ Performance & bien-être

Un environnement de travail ergonomique, lumineux et confortable améliore durablement la concentration, réduit les tensions physiques et favorise l'engagement des collaborateurs.

✓ Image & expérience

Des bureaux soigneusement aménagés valorisent votre identité, renforcent votre crédibilité et créent un cadre propice à des échanges professionnels de qualité.



Florence Debons
Architecte

- planification
- projection 3d
- conseils d'aménagement

80 ans anthamatten MEUBLES

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PROFESSIONNELS ET RÉSIDENTIELS

027 766 40 40 - zone commerciale Conthey - www.anthamatten.ch

LE MAN IN BLACK FAIT



INITIATIVE «PAS DE SUISSE À 10MILLIONS» : VERS UN AVENIR MEILLEUR



VOTATION SUR LE SERVICE CIVIL : PÉNURIE DE VRAIS SOLDATS ?



L'IMPÔT SUR LA VALEUR LOCATIVE EST MORT.

VIVE L'IMPÔT SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES !



FINANCEMENT DE LA 13E RENTE AVS : SUR LE DOS DU MONDE DU TRAVAIL ?



INITIATIVE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS »

Sans personnel qualifié, le tourisme est au point mort

Le 14 juin 2026, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ». Ce que les initiant-e-s qualifient d'initiative en faveur du développement durable est en réalité un projet de politique économique à haut risque. L'initiative exige la dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes et déclenche ainsi une réaction en chaîne. Pour le secteur du tourisme, cela signifie avant tout une incertitude en matière de planification, des restrictions dans l'offre et, en fin de compte, une perte importante de compétitivité. L'enjeu est particulièrement important pour les régions très touristiques comme le Valais.



Samuel Huber
Responsable Politique
Fédération suisse du tourisme

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée pèse sur l'offre et la qualité du tourisme

Le tourisme est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Par ailleurs, environ 30 % du personnel du secteur de l'hôtellerie et de la restauration est originaire de l'espace UE/AELE, et deux entreprises sur trois dépendent de cette main-d'œuvre. Dans les destinations alpines, et en particulier dans les activités saisonnières, cette proportion est parfois nettement plus élevée. Sans accord sur la libre circulation des personnes, cette source de recrutement disparaîtrait, et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, déjà aiguë, s'aggraverait considérablement.

Les conséquences seraient notables pour de nombreuses entreprises : les postes vacants resteraient inoccupés plus longtemps, les pics saisonniers ne pourraient plus être gérés et la charge administrative liée au recrutement augmenterait. Il en résulterait une réduction de l'offre, une adaptation des horaires d'ouverture et une hausse des prix, ce qui, dans l'ensemble, se traduirait par une expérience moins satisfaisante pour la clientèle et une baisse de la valeur ajoutée.

Une réaction en chaîne aux répercussions négatives sur la demande

Les répercussions vont toutefois bien au-delà du marché du travail. L'accord sur la libre circulation des personnes fait partie des Accords bilatéraux I. S'il est dénoncé, les autres accords des Accords bilatéraux I seront également abrogés en vertu de la « clause guillotine ». Les accords sur les transports revêtent une importance particulière pour le tourisme. Ils garantissent l'accessibilité internationale de la Suisse, tant par voie terrestre qu'aérienne. Si l'accessibilité de la Suisse en tant que destination touristique se détériore, la demande touristique diminue directement.

Dans le même temps, de nouveaux obstacles menacent les hôtes internationaux en provenance de pays tiers. En effet, sans accord sur la libre circulation des personnes, la Suisse sortira également de l'espace Schengen et deviendra un « îlot de visas » au cœur de l'Europe. Les touristes en provenance de marchés lointains devraient demander un visa distinct pour la Suisse lors de leur voyage en Europe et se tourneraient davantage vers d'autres destinations. Les conséquences seraient

Il en résulterait une réduction de l'offre, une adaptation des horaires d'ouverture et une hausse des prix.

désastreuses, notamment pendant les intersaisons et les basses saisons, lorsque ce segment de clientèle est le moteur de la demande.
À cela s'ajoutent des répercussions macroéconomiques: sans accords bilatéraux, la croissance économique s'affaiblit, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat de la population suisse. Cela pèse donc également sur la demande intérieure. Le tourisme se retrouve ainsi sous pression de plusieurs côtés – tant au niveau de l'offre que de la demande.

Les régions très touristiques, comme le Valais, sont particulièrement touchées

Peu de régions seraient aussi durement touchées que le Valais. Le tourisme y génère plus de 8% de la valeur ajoutée totale – dans certaines vallées latérales et certaines destinations, cette part est bien supérieure. De plus, environ 15 000 emplois dans le canton dépendent directement ou indirectement du tourisme. Ces chiffres montrent clairement que le tourisme n'est pas seulement un secteur économique en Valais, mais bien son pilier économique.
Les liens avec le commerce local sont particulièrement étroits: les entreprises de construction, les fournisseurs, le commerce de détail ou les prestataires de services dépendent directement d'un tourisme qui fonctionne. Les investissements dans les remontées mécaniques, les hôtels ou les infrastructures sont à long terme et nécessitent d'importants capitaux. En raison de l'incertitude qui pèse sur la planification des entreprises touristiques, cette initiative constitue également un frein à l'investissement, avec des conséquences directes pour le commerce local, l'emploi dans le canton et le développement régional.

À cela s'ajoutent des répercussions macroéconomiques: sans accords bilatéraux, la croissance économique s'affaiblit, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat de la population suisse.

Le secteur du tourisme s'engage résolument contre cette initiative

Cette initiative aborde des défis réels. Mais elle n'apporte aucune solution viable. Au contraire, elle crée de nouvelles incertitudes et met en péril des structures économiques essentielles. C'est pourquoi les associations et organisations du secteur touristique s'engagent contre ce projet. Sous l'égide de la Fédération suisse du tourisme, une campagne commune a été lancée afin de mettre en évidence les conséquences concrètes pour les entreprises, le personnel et les régions.
Le message est clair: sans personnel qualifié, le tourisme est au point mort. Et sans tourisme, le commerce est également mis sous pression dans des régions comme le Valais. Un «non» le 14 juin est donc plus qu'un simple signal en matière de politique touristique. C'est un choix en faveur de conditions-cadres stables, d'interdépendances économiques efficaces et d'une économie régionale forte. ■



STV FST
Schweizer Tourismus-Verband
Fédération suisse du tourisme
Federazione svizzera del turismo
Federaziun svizra dal turissem

IMPRIMEURS
DEPUIS PLUS DE 160 ANS.

Gessler

IMPRIMERIE S.A.

IMPRIMERIE GESSLER SA • CHEMIN ST-HUBERT 45 • 1950 SION

027 327 72 33 INFO@GESSLERSA.CH GESSLERSA.CH



FEMMES PME VALAIS

Quand la solidarité devient un moteur économique

Née de la rencontre de dix femmes entrepreneures décidées à faire valoir leurs compétences, l'association Femmes PME Suisse romande s'est imposée en une décennie comme un réseau incontournable de l'entrepreneuriat féminin. Sa section valaisanne, forte d'une quarantaine de membres, illustre avec conviction ce que la solidarité entre dirigeantes peut accomplir.

Yana Crittin
Responsable Femmes PME Valais,
Vice-présidente Femmes PME Suisse romande

Dix femmes, une vision

Tout commence en 2014, dans le cadre d'une préparation au Brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME par validation des acquis de l'expérience. Dix femmes entrepreneures se retrouvent autour d'un objectif commun : faire reconnaître ce qu'elles savent faire, légitimer ce qu'elles vivent chaque jour dans leurs entreprises.

Ce brevet, développé par Femmes PME Suisse en collaboration avec l'Union Suisse des Arts et Métiers, s'adresse à celles et ceux qui pilotent une PME sans nécessairement disposer d'un titre académique. Il valorise un parcours, consolide des acquis et restitue une crédibilité que le terrain seul ne suffit pas toujours à imposer. Pour beaucoup, c'est aussi l'opportunité de confronter des expériences, de partager des réalités entrepreneuriales et de développer un réseau solide. Cette dimension humaine et collective a joué un rôle déterminant dans la volonté des participantes de prolonger cette dynamique au-delà de la formation.

➜

➜

De cette énergie collective naît Femmes PME Suisse romande, une association désormais bien ancrée dans le paysage économique romand.

Qui sont ces femmes ?

L'association s'adresse à toutes les femmes actives dans la gestion d'une PME : qu'elles (co)-pilotent une entreprise familiale, qu'elles dirigent leur propre structure, ou qu'elles occupent un poste de dirigeante au sein d'une petite ou moyenne entreprise. Une définition volontairement large, qui reflète la réalité multiple de l'entrepreneuriat féminin en Suisse romande.

Aujourd'hui, ce sont près de 350 membres qui composent le réseau à l'échelle romande, répartis entre les différentes sections cantonales. Un chiffre qui témoigne de la vitalité d'un mouvement parti d'un désir d'entraide et qui n'a cessé de s'amplifier depuis sa création.

Une mission, des valeurs

L'association s'est donné une mission claire : soutenir les femmes actives au sein des PME, promouvoir la reconnaissance de leurs compétences et encourager leur développement professionnel. Elle s'engage également à faire connaître le Brevet fédéral, encore trop peu identifié par les candidates potentielles, en mettant en lumière ses apports concrets : montée en compétences, confiance en soi, crédibilité renforcée vis-à-vis des partenaires et des institutions.

Femmes PME Suisse romande ne se limite pas à la formation. Le réseau offre un espace où les dirigeantes échangent librement, tissent des liens durables et font naître des synergies entre entreprises. L'entraide y est une culture, et la transmission d'expériences entre pairs en constitue l'une des richesses les plus précieuses.

Sur le plan sociétal, l'association œuvre pour une meilleure reconnaissance du rôle des femmes dans l'économie et soutient leur positionnement dans les fonctions dirigeantes. Un travail de fond, de long terme, mais porté avec conviction.

L'association s'est donné une mission claire : soutenir les femmes actives au sein des PME, promouvoir la reconnaissance de leurs compétences et encourager leur développement professionnel.

Le Valais : un ancrage local avec une belle dynamique

Au sein de la structure romande, la section valaisanne est forte d'une quarantaine de membres, dont beaucoup sont très engagées. Sa croissance régulière témoigne d'un besoin bien réel : celui de disposer, en Valais, d'un espace de confiance dédié aux femmes qui font vivre les PME.

La section organise environ huit événements par an sur le territoire cantonal, combinés à l'ensemble de l'offre romande — près de quarante manifestations annuelles au total — auxquels chaque membre est libre de participer selon ses envies et disponibilités. Cette souplesse est fondamentale : elle permet à chacune de construire son expérience au sein du réseau à son propre rythme, sans contrainte.





Le programme valaisan mêle visites d'entreprises, conférences thématiques, ateliers pratiques et sorties culturelles : un équilibre entre développement professionnel et convivialité qui fait la marque de fabrique de la section.

Cette présence garantit que la voix des femmes PME est entendue là où se prennent les décisions. Elle permet de nouer des partenariats stratégiques et de peser dans les débats qui façonnent l'avenir de l'économie romande.

Un ancrage institutionnel fort

Femmes PME Suisse romande est partie prenante de l'écosystème économique, et ses liens avec les organisations patronales en sont l'une des expressions les plus concrètes. Les membres du comité siègent dans des instances représentatives de premier plan : on les retrouve au sein des conseils et comités de direction de l'UVAM, de l'UNAM, de la CVCI, et dans le cadre d'une étroite collaboration avec la FER à Genève.

Cette présence garantit que la voix des femmes PME est entendue là où se prennent les décisions. Elle permet de nouer des partenariats stratégiques et de peser dans les débats qui façonnent l'avenir de l'économie romande.

Un réseau structuré, un avenir engagé

Onze ans après sa fondation, Femmes PME Suisse romande s'affirme comme un acteur économique à part entière. Avec près de 350 membres en Romandie, elle contribue à remodeler, progressivement, l'image des femmes dans l'économie. Chaque membre qui se forme, chaque dirigeante qui prend la parole, chaque lien créé entre deux entrepreneures est une pierre posée dans cet édifice commun.

Le chemin parcouru depuis 2014 est considérable. Les défis à venir le sont tout autant : visibilité accrue pour le Brevet fédéral, élargissement du réseau, ancrage renforcé dans les débats économiques régionaux. Mais une chose est certaine : l'élan est là. Et en Valais, avec ses quarante membres actives, il ne demande qu'à grandir encore. ■

Votre profil et vos valeurs correspondent ? Rejoignez-nous en tant que membre et/ou participez à l'un de nos événements pour nous découvrir. Vous pouvez également devenir membre sympathisant et soutenir notre association. Plus d'informations sur notre site : **www.femmespme.ch**

Contact : **valais@femmespme.ch / 076 726 28 35**



REF-*lex.ch*

Le droit du travail suisse, simplifié en quelques clics.

Rédiger un contrat de travail ou une lettre de résiliation?
Avec nos générateurs de documents, c'est facile!

Calculer une suspension du délai de congé ou un solde de vacances?
C'est désormais à la portée de tous!

IA
Une question sur le droit du travail suisse?
Discutez à tout moment avec notre juriste virtuel!

Testez gratuitement notre plateforme pendant 7 jours!

Fédération des Entreprises Romandes



Union commerciale valaisanne : un siècle d'engagement pour le commerce de proximité

L'Union commerciale valaisanne (UCOVA) célèbre son centenaire dans un paysage économique contrasté. Son Président, Manfred Stucky, rappelle ici la mission et les défis de la faîtière envers ses membres depuis près d'un siècle. Il partage sa vision d'un engagement collectif tourné vers la défense des intérêts du commerce valaisan, à la frontière du numérique et des aspects humains.

Tribune économique

L'UCOVA fête cette année son centenaire. Comment l'esprit de 1926 influence-t-il encore vos combats actuels ?

Manfred Stucky: L'année 2026 marque, pour notre Union, un siècle d'engagement né en réponse à la crise du crédit de l'entre-deux-guerres. Ce qui fut au départ une « amicale d'épiciers » s'est mué en une organisation capable de porter les revendications du commerce de détail bien au-delà de nos villages et de nos villes. Nous conservons une mission inchangée : protéger la liberté d'entreprendre et garantir la vitalité de notre commerce local. Chaque étape de ce siècle, de la création de la caisse d'allocations familiales en 1951 à celle de l'Agence AVS en 1979 ou de la FER Valais en 2004, prouve que notre Union reste le garant d'une solidarité directe entre les commerçants et les entreprises valaisannes.

➜

➜

L'exercice 2025 livre des statistiques contrastées pour le commerce valaisan. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Le paysage économique valaisan présente une fracture profonde. Le tourisme porte notre canton avec une vigueur rassurante. Cette forte affluence irrigue la consommation locale, pourtant certains secteurs du commerce encaissent un recul important avec des chiffres d'affaires en baisse de 4 % dans certaines branches. L'augmentation massive des primes d'assurance maladie neutralise les gains salariaux et poussent les ménages vers une recherche systématique du prix le plus bas. Nos membres doivent ainsi faire preuve d'une agilité permanente pour maintenir leur activité face à une érosion constante des marges, qui s'est encore intensifiée depuis 2020 avec une augmentation des coûts généralisée pour les commerçants.

De quels leviers l'UCOVA dispose pour faire face à ces transformations majeures ?

Ce sont avant tout des leviers mettant en avant la force du collectif. L'appui de la Fédération des Entreprises Romandes nous apporte une expertise juridique et un soutien administratif dont une association comme la nôtre a besoin pour naviguer dans la complexité législative actuelle. Ce rapprochement, consolidé au fil des ans, nous permet d'épauler nos membres avec une précision technique accrue. En 2024, l'ouverture d'un bureau à Berne par la FER a vocation à rapprocher le commerçant valaisan des instances fédérales. Cette antenne facilite notre compréhension des enjeux nationaux en nous offrant un accès privilégié à l'information stratégique et en nous permettant de soumettre à nos élus les préoccupations concrètes de nos membres. Nous ne subissons plus le cadre légal, nous contribuons désormais à sa coordination aux côtés de la FER au niveau national, de l'UVAM et de la Chambre de commerce au niveau cantonal.

Concrètement, comment se traduit cette influence au Palais fédéral ?

Nous privilégions le dialogue direct avec les élus fédéraux en nous appuyant sur l'antenne bernoise de la FER. Cette présence a facilité le dépôt de motions visant notamment à corriger les distorsions de concurrence subies par nos commerçants face aux géants du numérique. L'enjeu porte sur une équité absolue : nous sollicitons une application uniforme des règles existantes pour tout acteur vendant sur le territoire suisse. Cela concerne notamment la facturation complète des frais d'envoi et le respect rigoureux des normes sanitaires et de sécurité pour les produits vendus. Les plateformes asiatiques comme Temu ou Shein réalisent désormais des chiffres d'affaires se comptant en milliards de francs en Suisse. La vitesse de cette mutation s'avère fulgurante et le péril pour nos structures physiques reste imminent. Une intervention rapide des autorités devient indispensable afin d'éviter des dommages irréversibles sur notre tissu commercial local.

Au-delà des chiffres, quels défis majeurs identifiez-vous pour 2026 ?

De notre point de vue, la survie de commerce de proximité repose sur l'élévation des compétences et la gestion de la relève. Notre réponse structurelle repose ainsi sur la formation de nos membres pour transformer ces défis en opportunités. Le cursus de « Gestionnaire du commerce digital » offre à nos entreprises les outils indispensables pour exister là où le parcours d'achat débute désormais : sur un écran. Parallèlement, nous affrontons le défi démographique de la transmission d'entreprise. Grâce au dispositif RelèvePME.ch, au Rendez-vous de la transmission de la Foire du Valais et aux ateliers y relatifs, nous souhaitons faciliter le passage de témoin entre générations, pour que chaque transmission devienne une nouvelle impulsion. ■



« Nous conservons une mission inchangée : protéger la liberté d'entreprendre et garantir la vitalité de notre commerce local. »

Manfred Stucky
Président de l'UCOVA

La tec-bat à l'honneur

La tec-bat a organisé une journée portes ouvertes consacrée aux métiers de la technique et de l'enveloppe du bâtiment. La manifestation s'est tenue dans les ateliers-écoles de l'EPCAs récemment rénovés, offrant au public l'occasion de découvrir de près les professions du chauffage, du sanitaire et de la ferblanterie.

Amalia Massy
Secrétaire patronale tec-bat

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu assister à des démonstrations réalisées par des apprentis et des professionnels du secteur. Ces derniers ont présenté leur travail, les outils utilisés ainsi que les différentes étapes de formation menant à ces métiers techniques.
Ces échanges ont permis aux participants de mieux comprendre les compétences requises et les perspectives professionnelles offertes par ces filières. Les apprentis ont également répondu aux questions du public, partageant leur expérience de formation et leur quotidien en atelier.

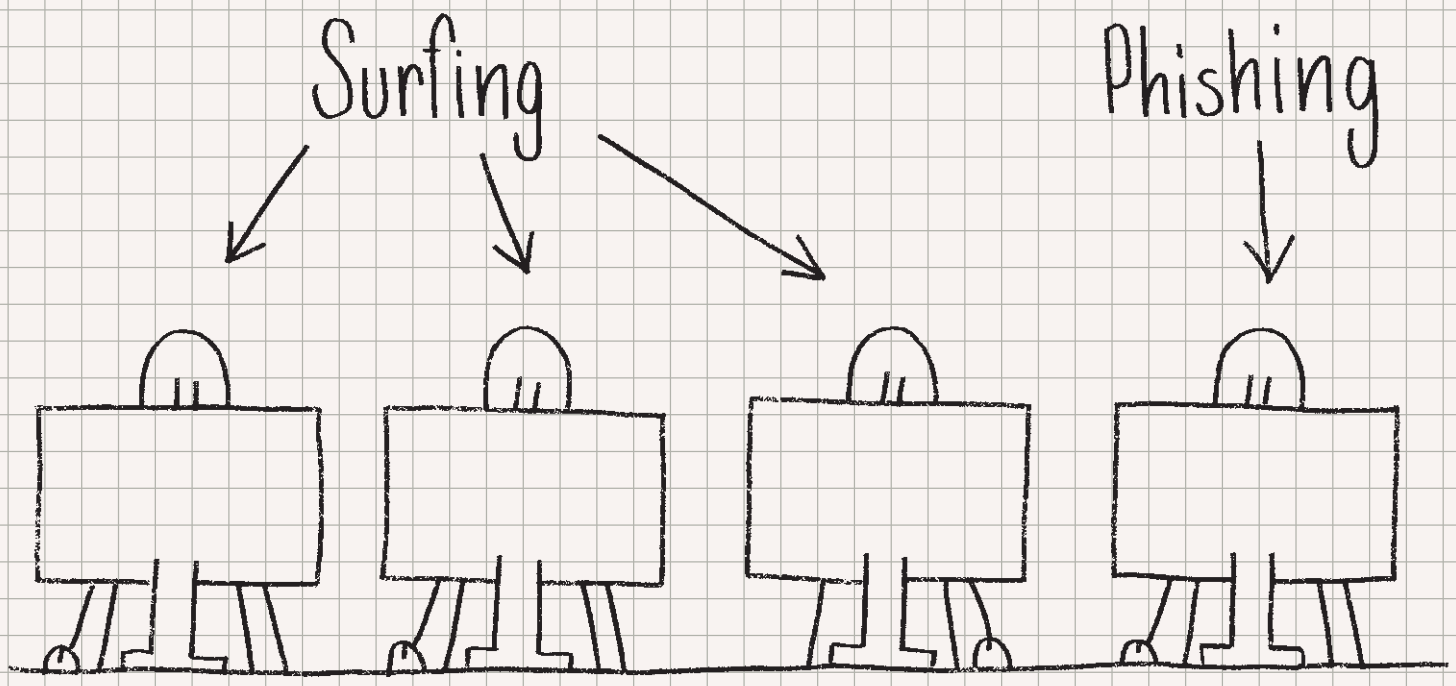
Les organisateurs ont notamment eu le plaisir d'accueillir Evan Monnet, médaillé d'argent en ferblanterie aux SwissSkills 2025 à Berne.

Plusieurs intervenants se sont succédé en direct sur Rhône FM, qui a également réalisé un reportage et a partagé les moments forts sur sa page Instagram. Les organisateurs ont notamment eu le plaisir d'accueillir Evan Monnet, médaillé d'argent en ferblanterie aux SwissSkills 2025 à Berne.
Placée sous le signe de la convivialité, la journée s'est poursuivie autour d'une raclette, offrant aux visiteurs, apprentis et formateurs l'occasion de poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse et détendue. ■



Crédit : tec-bat

Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive – nous vous aidons rapidement et simplement. **mobiliere.ch**

la Mobilière



Assemblée générale tec-bat

La 11e assemblée générale de la tec-bat, association représentant près de 10 métiers : sanitaire, chauffage, ferblanterie, couverture, climatisation, ventilation, bureau technique et regroupant 140 membres du Valais romand s'est tenue le vendredi 6 mars 2026 à la salle NODA-BCVS à Sion.

Amalia Massy
Secrétaire patronale tec-bat

La séance s'est déroulée dans d'excellentes conditions devant 110 participants. Le président, Patrice Cordonier, a présenté son rapport en abordant plusieurs points marquants de l'année écoulée.

Il est notamment revenu sur le Salon des Métiers de février, qui a enregistré un record d'affluence avec près de 31'000 visiteurs. La présence de la tec-bat y a été particulièrement remarquée, et les activités ludiques proposées sur le stand ont rencontré un vif succès.

Les manifestations organisées à l'occasion des 10 ans de l'association ont également été mises en avant. Le jubilé a été officiellement lancé lors du Salon des Métiers. Parmi les événements marquants figurent notamment les cours « Passeport Vacances » durant lesquels les participants ont conçu et fabriqué des fusées à partir d'éléments de tuyauterie, ainsi que l'organisation des journées portes, avec la présence de Rhône FM.

Le Président a également évoqué les activités liées à la formation initiale et continue, ainsi que la création de la tec-bat academy, destinée à renforcer le développement des compétences au sein des métiers représentés.

Une sortie aux SwissSkills a également permis aux membres d'admirer le travail d'Evan Monnet, médaillé d'argent en ferblanterie.

Comme le veut la tradition, les nouveaux maîtrisés et titulaires de brevets ont reçu un cadeau de la part de l'association. La journée s'est finalement clôturée dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif et d'un repas sur place.

Pour découvrir la vie de l'association et obtenir toutes les informations sur la technique et l'enveloppe du bâtiment en Valais romand, rendez-vous sur www.tec-bat.ch. La tec-bat est également présente sur Facebook et Instagram. ■

Fête du paysage et des jardins

29 au 31 mai 2026
Place du Midi, Sion

FÊTE DU PAYSAGE & DES JARDINS

Avec le soutien de

LOTERIE ROMANDE

SION CAPITALE SUISSE DES ALPES

hepia Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

Jardin Suisse

ÉVÉNEMENT

« La Fête du paysage et des jardins » fleurira en Valais

En savoir plus

Après une première édition à Fribourg, puis un passage à Genève en 2024, la Fête du paysage et des jardins s'installera cette année en Valais, les 29, 30 et 31 mai 2026, sur la place du Midi à Sion.

Océane Renaud
Tribune économique

Organisée tous les deux ans, cette manifestation romande se déroule à tour de rôle entre plusieurs cantons : le Valais, Vaud, Genève, Fribourg et le Jura. Pendant trois jours, l'événement mettra en lumière les métiers du paysage à travers un concours d'apprentis et des démonstrations concrètes, pour les petits comme pour les grands.

Un concours exigeant au cœur de la manifestation

Membre du comité d'organisation et directeur de l'entreprise Terrettaz SA, Nicolas Bonvin participe activement à la mise en place de cette première édition valaisanne. Pour lui, l'objectif est clair : valoriser la profession et susciter des vocations, en montrant la richesse et la diversité du métier.

Le temps fort de la manifestation repose sur un concours réunissant 20 apprentis, répartis en 10 équipes de deux. Chaque journée marque une progression, avec des réalisations qui prennent forme sous les yeux du public. Pour les jeunes en lice, l'exercice est exigeant. « C'est un concours poussé, avec des plans et des cotes à respecter », souligne Nicolas Bonvin. Mais au-delà de la performance, l'aventure reste marquante. « Le jeune qui participe vit une expérience forte. Il doit apprendre à travailler sous le regard du public, rester concentré et se mettre dans sa bulle ». Les visiteurs pourront revenir chaque jour pour suivre l'évolution des projets, des premières installations jusqu'aux réalisations finales.



Une finale tournée vers les SwissSkills

Le dimanche marquera la clôture de la manifestation avec la remise du prix « Jardins et Espaces publics Valais 2026 ». Le binôme gagnant sera ensuite accompagné et coaché en vue des SwissSkills, qui se dérouleront du 14 au 18 septembre 2027 à Berne.

Un thème encore secret, mais ancré dans le territoire

Le thème du concours reste pour l'instant confidentiel, y compris pour Nicolas Bonvin. Une chose est toutefois certaine, les réalisations mettront à l'honneur le canton hôte. « À Genève, les participants avaient dû intégrer le Jet d'eau et réaliser une horloge. La thématique est toujours en lien avec le canton qui accueille la manifestation », précise-t-il.

Autre particularité : les aménagements réalisés resteront en place durant trois mois, offrant au public la possibilité de les découvrir tout au long de l'été. Si la météo est favorable, les conditions devraient être idéales pour profiter pleinement des animations et accueillir un large public.

Un métier qui attire de plus en plus de jeunes

Au-delà de l'événement, c'est toute une profession qui confirme son attractivité. Les conditions ne sont certes pas toujours simples. Pluie, froid ou fortes chaleurs font partie du métier. Ces contraintes sont toutefois rapidement intégrées comme une réalité du terrain, presque comme une évidence du métier.

« Les visiteurs pourront revenir chaque jour pour suivre l'évolution des projets, des premières installations jusqu'aux réalisations finales. »
Nicolas Bonvin

Les métiers du paysage séduisent par leur dimension concrète et la diversité des tâches. Travailler en extérieur, manier une grande variété de matériaux et passer rapidement d'un lieu à un autre offre un quotidien varié.

Dans de nombreuses entreprises, les demandes d'apprentissage dépassent les places disponibles, signe d'un intérêt croissant pour la profession. Un engouement qui profite aux entreprises de la branche à la recherche de relève. ■

Faire entendre la voix de nos PME romandes à Berne

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) a renforcé, depuis septembre 2024, sa présence à Berne. Pour mieux suivre et contribuer à l'évolution des lois et des règlements qui impactent nos PME, une antenne permanente est désormais installée dans la capitale. Ce bureau est confié à Valérie Bourdin, dont l'expérience des processus et des dossiers fédéraux permet d'assurer un lien régulier entre les réalités économiques de la Suisse romande, l'administration fédérale et les élus.



Tribune économique

La FER s'est dotée d'une représentation à Berne. Est-ce le signe que la voix des entrepreneurs romands est trop souvent étouffée sous la Coupole ?

Valérie Bourdin : La voix des entreprises romandes mérite d'être mieux entendue au niveau fédéral. Pour contribuer davantage au processus politique, il est important d'être sur place, également en dehors des sessions parlementaires. La proximité géographique renforce les échanges avec les acteurs-clés qui contribuent à la politique fédérale. Tous les élus passent à Berne en dehors des sessions, tout comme les représentants des organisations patronales, économiques ou des faîtières. Avec l'administration également, les rencontres s'organisent beaucoup plus facilement. Mon rôle est d'assurer cette permanence, d'être à la fois les oreilles et la voix de la FER pour que les spécificités de l'économie romande soient prises en compte le plus tôt possible.

Vous êtes une habituée des travées du Parlement fédéral, comment comptez-vous faire la différence ?

L'influence ne se décrète pas, elle se construit sur les années par la crédibilité, la confiance et la présence. L'objectif de la FER, en étant sur place, est de contribuer à nourrir les réflexions tout au long du processus politique. En amont, lorsque les échanges mènent au dépôt d'une intervention parlementaire, ou encore au dernier moment – parfois juste avant un vote. Il est important de faire remonter l'expertise et l'expérience de nos entreprises sur le terrain. Bien entendu, toujours rester humble et garder à l'esprit que le pouvoir décisionnel revient uniquement aux élus.

L'UDC a lancé son initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Ne craignez-vous pas qu'une croissance démographique trop rapide finisse par se retourner contre l'économie en saturant nos infrastructures ?

Notre économie a un besoin vital de compétences que notre propre démographie ne fournit plus. Brider l'arrivée de travailleurs et aggraver la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, c'est condamner nos PME à la stagnation ou à la délocalisation. En visant la fin de la libre circulation des personnes et en ignorant la réalité démographique de notre pays, cette initiative crée une multitude de problèmes.

Des tensions liées au logement et aux transports existent, mais l'initiative n'amène aucune solution. Nous devons construire là où les gens travaillent et adapter nos réseaux de transport. La souveraineté de la Suisse passe par sa prospérité. Cette dernière repose sur notre capacité à intégrer ces talents pour financer nos assurances sociales et notre niveau de vie.

Au-delà des dossiers techniques, quelle est votre ambition ultime pour cette représentation ?

Notre objectif est que la Suisse romande ne soit plus perçue à Berne comme une force d'appoint, mais comme un moteur de propositions. Si nous intensifions encore le dialogue avec la Suisse alémanique, les partenaires sociaux, les organisations et l'administration pour faire avancer les grands dossiers – prévoyance, marché du travail, fiscalité et accès au marché européen – alors nous aurons gagné. La FER souhaite que les cantons romands et leurs entreprises soient reconnus pour ce qu'ils sont : la deuxième place économique du pays, dont le dynamisme est indispensable à la prospérité de toute la Suisse. Notre force résidera dans notre unité. ■

Prix Créateurs BCVS : catalyseur d'idées innovantes



Le « Prix Créateurs BCVS » récompense, depuis près de 20 ans, les projets audacieux et novateurs valaisans. Il s'est imposé dans le tissu économique et jouit d'une solide notoriété.

Philippe Glassey
Directeur
Responsable communication & marketing de la BCVS

Le succès peut se lire à travers quelques chiffres. Ceux du « Prix Créateurs BCVS » racontent sa longévité, sa pertinence, mais surtout la richesse et la créativité de l'écosystème entrepreneurial valaisan. Le concours est né en 2007, à Monthey. En près de 20 ans, 784 projets ont été déposés auprès des organisateurs, 60 ont participé à la grande finale et 16 l'ont remportée. Le 11 juin, l'événement vivra sa 17e édition, à l'Usine de Chandoline à Sion. Une quarantaine de start-up et d'entreprises ont fait acte de candidature. Attractif, le « Prix Créateurs BCVS » s'est imposé au fil des années dans le paysage de l'innovation « made in Valais ».

Récompenser le dynamisme entrepreneurial

La Banque Cantonale du Valais est l'initiatrice de cette manifestation. Un acte presque naturel pour l'établissement, dont la mission est de contribuer au développement harmonieux de l'économie valaisanne. Par son ancrage local et par ses connaissances, la Banque est plus qu'un acteur financier, elle est le partenaire de toutes les entreprises, y compris les start-up. La BCVS participe activement aux évolutions économiques d'un Valais qui se diversifie, en soutenant notamment à travers ce prix les projets de business audacieux. Elle le fait en collaboration avec Promotion économique Valais, partenaire-clé dans l'aide à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises.

Depuis sa fondation, le « Prix Créateurs BCVS » met en lumière des projets novateurs qui ont un potentiel de développement. Avoir la bonne idée ne suffit pas, elle doit pouvoir se matérialiser en une véritable affaire commerciale. C'est la force d'un tel concours : il récompense le dynamisme entrepreneurial.

Bien plus qu'un prix symbolique

Autre raison de son succès, il est ouvert à toutes et tous, quel que soit le domaine d'activité. La liste des lauréats démontre la diversité des secteurs distingués. En 2025, Coloc Atelier (Savièse) avait séduit le public grâce à son mobilier design en éco-résine et bouchons de bouteilles en PET broyés. En 2024, la start-up DiverSsity (Sion) s'était singularisée avec ses exercices thérapeutiques immersifs et personnalisés destinés aux adolescents souffrant de troubles autistiques.

Le « Prix Créateurs BCVS » ne se contente pas de révéler l'innovation valaisanne. Il accompagne le vainqueur dans son développement. Ainsi, les 10'000 francs versés en cash au gagnant sont accompagnés de prestations de coaching d'une valeur de 15'000 francs. Avec des aides financières et matérielles, le concours joue un véritable rôle d'accélérateur des idées innovantes, pour que les meilleurs projets puissent s'épanouir dans le tissu économique régional.

L'innovation est essentielle pour la pérennité des entreprises. La naissance du « Prix Créateurs BCVS » s'est inscrit dans un contexte de diversification économique du Valais. Depuis plus de trente ans, le Canton a investi dans l'innovation et l'accompagnement des entrepreneurs. Il s'est profilé dans certains secteurs tels que l'énergie, l'informatique, la santé ou les biotechnologies. PME, entreprises internationales et start-up, les acteurs économiques créant de la valeur ajoutée sont nombreux. Le Campus Energypolis réunissant la HES-SO Valais, l'EPFL et The Ark sur un même site à Sion, renforce et accélère l'innovation.

Le « Prix Créateurs BCVS » jouit aujourd'hui d'une notoriété solide auprès des milieux publics, privés et académiques. Il provoque beaucoup d'enthousiasme autour de la thématique de l'innovation. ■

Découvrez les cinq finalistes du « Prix Créateurs BCVS » 2026 sur : www.prixcreateursbcvs.ch

L'INTERVIEW

UVAM – HES-SO : un outil pour analyser les sessions du Grand Conseil

Depuis la session parlementaire de décembre, l'UVAM a développé, en partenariat avec la HES-SO, un outil innovant permettant de synthétiser les documents des sessions du Grand Conseil et partager clairement ses positions sur les objets traités et défendre de manière plus efficace les intérêts de ses membres. Interview croisée entre Flavien Claivaz, Vice-président de l'UVAM et Sébastien Gard, Professeur à l'Institut Informatique de la HES-SO Valais-Wallis.



Flavien Claivaz

Tribune économique

Questions à l'UVAM

Quels étaient les principaux 'angles morts' avant cet outil ?

Flavien Claivaz : Le principal défi était l'asymétrie d'information. Un député ou un entrepreneur membre du comité d'une association professionnelle dispose de peu de temps. Entre la gestion de ses mandats ou de sa PME, l'analyse exhaustive des centaines de pages explicatives est un luxe. L'angle mort était l'impact indirect : une loi sur l'aménagement ou l'énergie peut sembler anodine, mais cache souvent des contraintes administratives lourdes pour nos membres. Cet outil nous permet de passer d'une posture réactive à une influence proactive basée sur une information complète et exhaustive.

Les membres de vos comités sont avant tout des entrepreneurs actifs sur le terrain. Comment cet outil de synthèse permet-il d'agir sur les conditions cadres de leur secteur, sans les transformer en juristes à plein temps ?

FC : Les membres de ces comités sont des experts de terrain —plâtriers, boulangers, hôteliers, commerçants— qui donnent de leur temps bénévolement pour la collectivité. Ils n'ont pas vocation à devenir des juristes parlementaires. Cet outil leur permet donc de traduire la complexité législative en enjeux concrets pour leurs métiers, afin qu'ils puissent défendre un cadre économique agile sans sacrifier le temps nécessaire à la conduite de leurs propres entreprises.

Au-delà du simple suivi des débats, cet outil permet-il à l'UVAM et aux associations professionnelles de passer d'une posture de réaction à une posture de force de proposition face aux projets de lois cantonaux ?

FC : Absolument, et c'est là que réside le changement de paradigme. Etant donné la forte densité des documents à traiter pour chaque session, jusqu'ici, les associations intervenaient trop souvent en fin de processus, lorsque le projet de loi était déjà largement ficelé. Grâce à la synthèse intelligente développée avec la HES-SO, nous disposons désormais d'un système de détection précoce nous permettant de formuler des recommandations adaptées et d'agir précisément sur les points clés qui impactent directement la liberté d'entreprendre et la vitalité de notre économie locale.

Comment le développement de cet outil s'est-il déroulé ?

FC : Le développement de cet outil a été mené par le Prof. Sébastien Gard avec Kai Imseng, membre de son équipe, grâce à un financement Innosuisse. Pendant une année, nous avons travaillé en étroite collaboration afin d'évaluer la qualité des résumés générés et d'ajuster l'outil en conséquence. Une fois le résultat voulu atteint, la HES-SO a procédé au transfert de la technologie à l'UVAM.

Questions à la HES-SO

Pourquoi un outil de synthèse est-il devenu indispensable pour préparer une session ?

Sébastien Gard : Les documents parlementaires sont en principe publiés environ deux semaines avant la session, afin de permettre aux députés de se préparer. Dans les faits, c'est souvent intenable : à titre d'exemple, la session de décembre représente 2'076 pages à lire, comprendre et analyser. Pour un parlementaire de milice, qui exerce une activité professionnelle en parallèle, absorber un tel volume en deux semaines est tout simplement irréaliste. Le risque, dans ce contexte, est que la préparation se fasse de manière partielle, et que les décisions reposent davantage sur des synthèses informelles ou des consignes de groupe que sur une lecture complète des dossiers. L'objectif de ce mandat était précisément de réduire cette asymétrie d'information : l'outil produit une synthèse structurée, lisible et traçable, qui ramène l'essentiel à un format exploitable (environ 50 pages), tout en conservant l'accès direct aux sources.



Sébastien Gard

Quel défi représente la synthèse d'un débat politique ?

SG : Le défi est la capture de l'intention. Contrairement à un texte technique, le discours politique valaisan est riche en nuances régionales et en compromis de commission. Pour nos chercheurs, l'enjeu était de calibrer une IA capable de distinguer le « bruit » politique de la substance législative. L'objectif était à la fois de simplifier la lecture et de hiérarchiser l'information pour la rendre actionnable.

Comment garantissez-vous la neutralité algorithmique ?

SG : L'outil ne remplace pas le jugement, il indexe les sources. Chaque résumé renvoie directement au texte original du Grand Conseil. Nous utilisons des grands modèles de langage (LLM) entraînés sur des corpus neutres. Notre rôle, en tant que Haute École, est de fournir un miroir fidèle des débats, sans filtrage idéologique, laissant à l'UVAM sa pleine liberté d'interprétation.

Y a-t-il des indicateurs économiques prioritaires détectés ?

SG : Nous avons configuré l'outil pour qu'il « scanne » prioritairement les incidences financières, les délais de mise en œuvre et les structures de contrôle prévues par les lois. Pour une PME, le temps est une ressource critique. L'algorithme est donc entraîné à détecter les mots-clés liés à la fiscalité cantonale, aux subventions et aux procédures d'autorisation, qui sont les nerfs de la guerre économique. ■

SI VOUS DEVIEZ DÉFINIR, EN 3 MOTS, L'ÉCONOMIE VALAISANNE DE DEMAIN VIA VOS ANALYSES ?

Flavien Claivaz : Je dirais Agilité, Liberté et Proximité. Le Valais doit rester une terre d'opportunité où l'État soutient sans entraver.

Sébastien Gard : Je répondrais Intelligence, Durabilité et Données. L'économie de demain sera celle qui sait transformer l'information en valeur ajoutée grâce à des ponts comme celui-ci.

SUPPRESSION DE LA VALEUR LOCATIVE : ET APRÈS ?

Un changement structurel aux conséquences concrètes pour les propriétaires et les PME valaisannes

La suppression de la valeur locative marque un changement important de la fiscalité immobilière en Suisse. Le système actuel, fondé sur l'imposition d'un revenu en nature compensé par de larges possibilités de déduction, cède la place à une nouvelle logique : moins d'éléments imposables, mais aussi nettement moins de charges déductibles.



Marc Balleys, expert diplômé en finance et controlling
Baptiste Darbellay, expert fiscal diplômé
Associés chez BFid SA à Martigny

Pour le Valais, canton caractérisé par un fort taux de propriétaires, de nombreuses résidences secondaires et un tissu dense de PME, les effets de cette réforme seront concrets et durables.
Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de la réforme au 1er janvier 2029. D'ici là, une période transitoire s'ouvre, incitant les propriétaires à anticiper leurs décisions en matière de travaux, de financement et de structuration patrimoniale.

1. Un nouveau cadre fiscal fédéral

La réforme supprime la valeur locative pour les logements occupés par leur propriétaire, qu'il s'agisse de résidences principales ou de résidences secondaires à usage personnel. En contrepartie, les déductions liées à l'usage propre du logement sont largement supprimées, en particulier les frais d'entretien.
La déduction des intérêts passifs sera fortement limitée et dépendra de l'existence de revenus immobiliers locatifs imposables. Pour de nombreux propriétaires, l'avantage fiscal lié à l'endettement diminuera sensiblement, amenant à reconsidérer les stratégies d'amortissement hypothécaire.
Un régime spécifique est prévu pour les primoacquéreurs d'un logement principal, sous la forme d'une déduction temporaire, plafonnée et dégressive.

2. Conséquences pour les PME et les indépendants

Une période transitoire très active

Pour les PME et les indépendants, l'enjeu principal réside moins dans le nouveau système d'imposition que dans ses effets économiques et organisationnels à court terme. À l'approche de 2029, de nombreux propriétaires pourraient chercher à avancer certains travaux tant qu'ils restent fiscalement déductibles. Cette dynamique entraînera une concentration des décisions, une surcharge pour le secteur de la construction, une pression accrue sur les délais et une hausse des besoins en conseil et en simulations fiscales.
Cette tendance est déjà perceptible et devrait s'intensifier dans les prochains mois.

Des incertitudes à plus long terme

À plus long terme, des incertitudes subsistent quant aux choix des cantons en matière de fiscalité des résidences secondaires et de maintien des déductions pour les mesures d'économie d'énergie.
Indépendamment de ces choix, la suppression des déductions pourrait renchérir le coût réel de la propriété, influençant les stratégies d'investissement et de planification à long terme de nombreux entrepreneurs.

3. Biens loués et intérêts : un principe maintenu

La réforme ne remet pas en cause un principe fondamental du droit fiscal : un revenu imposable ouvre le droit à des déductions.
Ainsi, pour les immeubles loués, les loyers restent imposables et les frais d'entretien demeurent déductibles

selon les règles et limites du droit fiscal. En revanche, la déduction des intérêts passifs devient limitée et s'effectuera uniquement de manière partielle, selon une répartition proportionnelle dont les modalités précises restent à définir.

4. Fortune commerciale : un rappel utile

Lorsqu'un immeuble est détenu en fortune commerciale, que ce soit par une personne physique exerçant une activité indépendante ou par une société, les charges liées à son exploitation sont en principe déductibles dans le résultat. Cette situation contraste avec la détention en fortune privée, où de telles déductions sont appelées à disparaître.

Le rattachement d'un immeuble à la fortune commerciale ne relève toutefois pas toujours d'un libre choix : il dépend de critères objectifs liés à son utilisation et à son intégration économique. Ce régime a des conséquences fiscales importantes, notamment en cas de vente ou de restructuration.

Toute décision impliquant un transfert ou une acquisition via une société doit dès lors être abordée comme un choix stratégique, à intégrer dans une réflexion patrimoniale globale.

5. Spécificités cantonales : des choix déterminants pour le Valais

Résidences secondaires

Afin de compenser la suppression de la valeur locative, les cantons auront la possibilité d'introduire un impôt immobilier sur les résidences secondaires à usage personnel. Les modalités exactes de cet impôt ne sont, à ce stade, pas encore connues.

Dans un canton touristique comme le Valais, les choix politiques à venir auront un impact direct sur le coût de détention et l'attractivité des résidences secondaires.

Déductions énergétiques : un levier à ne pas négliger

Les déductions fédérales liées aux mesures d'économie d'énergie pour les logements occupés par leur propriétaire seront supprimées. Or ces mécanismes jouent aujourd'hui un rôle important dans la modernisation du parc immobilier.

Les cantons conserveront une certaine marge de manœuvre pour maintenir ces déductions, ce qui pourrait conduire à des différences notables de traitement entre régions.

Conclusion

La suppression de la valeur locative va bien au-delà d'une simplification fiscale. Elle redéfinit les stratégies patrimoniales des particuliers, des indépendants et des PME, tout en renforçant le rôle du logement occupé comme élément de prévoyance, notamment à l'approche de la retraite.

À court terme, la réforme génère une activité soutenue et des arbitrages rapides. À plus long terme, elle impose une approche plus structurée, intégrant les dimensions fiscales, énergétiques, financières et patrimoniales.

Dans ce nouveau contexte, les décisions immobilières ne peuvent plus être prises isolément. Elles exigent anticipation, planification et cohérence stratégique. ■

Éléments clés – en un coup d'œil

Thème	Situation actuelle	Dès le 01.01.2029
Valeur locative (usage propre)	Revenu imposable	**Supprimée**
Frais d'entretien (usage propre)	Déductibles	**Non déductibles**
Intérêts passifs	Déductibles selon règles actuelles	**Fortement limités**
Primoacquéreurs	Pas de régime spécifique	**Déduction temporaire et plafonnée des intérêts passifs**
Immeubles loués	Loyers imposés / frais déductibles	**Inchangé**
Résidences secondaires	Valeur locative	**Impôt immobilier cantonal possible**

Pro-Economy.vs



DROIT DU TRAVAIL

Mobbing au travail : Quels repères pour les employeurs ?

Mails agressifs, critiques incessantes, isolement progressif. Dans le quotidien professionnel, il est parfois difficile de tracer la frontière entre un désaccord passager et le harcèlement psychologique. Quand parle-t-on de mobbing ? Quels sont les repères et bonnes pratiques pour les employeurs ?



Melany Bogo
Responsable juridique FER Valais

Dans un arrêt du 29 octobre 2025 (4A_74/2025), le Tribunal fédéral a rappelé avec clarté les contours du harcèlement psychologique (mobbing). Pour les employeurs, cette décision offre des repères utiles pour prévenir les risques et sécuriser les décisions sensibles.

Notion de « Mobbing »

Le mobbing consiste en une forme d'harcèlement psychologique. Il se définit comme un enchaînement de propos ou d'agissements hostiles, répétés fréquemment sur une période prolongée. Ces comportements ont pour objectif d'isoler, de marginaliser, voire d'exclure une personne déterminée sur son lieu de travail. Pris isolément, chaque acte peut paraître supportable, alors que le cumul des agissements induit une déstabilisation de la personnalité, pouvant aller jusqu'à l'élimination professionnelle.

Ainsi, le mobbing ne se traduit pas par une atteinte isolée, mais par un ensemble de brimades répétées, fréquentes, souvent sournoises, visant une personne déterminée. Les notions de durée, de répétition et de marginalisation ciblée sont, à ce titre, essentielles.

Dans l'affaire jugée, la supérieure hiérarchique pratiquait un management sévère et autoritaire. Toutefois, aucun acte n'était dirigé spécifiquement contre l'employée recourante. Il n'y avait ni hostilité ciblée ni stratégie d'isolement. De même, le Tribunal fédéral a considéré que les agissements allégués par la travailleuse n'étaient pas de nature à déstabiliser sa personnalité. Il a rappelé, à cet égard, qu'une mauvaise ambiance de travail, un simple conflit professionnel ou des incompatibilités de caractère ne suffisent pas, à eux seuls, pour retenir un mobbing. En conséquence, les faits de la présente cause n'ont pas permis de conclure à un harcèlement psychologique et toute réparation pour tort moral a été déniée.

Importance d'agir et prévenir

Il demeure toutefois essentiel pour les employeurs de considérer avec sérieux toute tension au sein des relations de travail, qu'elle remplisse ou non les conditions du mobbing. De telles dissensions peuvent non seulement affecter l'engagement des collaborateurs, nuire à la cohésion interne, mais également, selon leur gravité et leur nature, contrevenir à l'obligation de protection de la personnalité des travailleurs prévue à l'art. 328 CO (par exemple : atteintes à l'honneur, à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle).

Dans l'arrêt cité, l'employeur a réagi immédiatement en prenant des mesures concrètes pour apaiser les situations conflictuelles (entretiens individuels, soutien des RH, séparation organisationnelle, avertissement). Cette réaction proactive et diligente de l'employeur a été appréciée favorablement par la juridiction fédérale.

Licenciement et cohérence des motifs

Dans un contexte conflictuel, l'appréciation du motif de licenciement requiert une attention particulière. En l'espèce, le motif économique ayant motivé le licenciement de la travailleuse, à savoir une restructuration liée à la perte d'un client important, était avéré. L'employeur avait notamment proposé un transfert au sein d'une société sœur avec période d'essai. Refusée finalement par l'employée, cette offre a renforcé la crédibilité de la démarche.

Le Tribunal fédéral a ainsi écarté l'existence d'un licenciement représailles. Il convient toutefois de retenir que lorsqu'un congé intervient dans un contexte conflictuel, la solidité du motif et la cohérence du comportement de l'employeur sont examinés avec rigueur.

Bonnes pratiques

1. **Prévention structurée**
   - Règlement interne clair contre le harcèlement
   - Procédure et canal de signalement définis, incluant la désignation d'une personne de confiance
   - Sensibilisation régulière des collaborateurs et des cadres dirigeants
2. **Réaction rapide et documentée**
   - Clarification immédiate, accompagnée si nécessaire d'une enquête interne
   - Mesures proportionnées (notamment médiation, formation, avertissement, réorganisation)
   - Traçabilité écrite des démarches
3. **Optimisation des pratiques managériales**
   - Flux d'informations clairs et objectifs déterminés
   - Communication ouverte et entretiens réguliers
   - Valorisation des compétences individuelles et répartition raisonnée des tâches
   - Implication des équipes dans la planification et la prise de décision (culture du « speak-up »)

« La meilleure protection consiste en une gestion proactive et préventive des cas. »

Pour conclure

L'arrêt 4A_74/2025 rappelle que tout conflit professionnel n'est pas un mobbing. Un mauvais climat de travail ou une incompatibilité de caractères ne revêtent pas, à eux seuls, un caractère illicite.

Au-delà des considérations juridiques, l'enjeu pour l'employeur est également humain et réputationnel. Dans un tel contexte, la meilleure protection consiste en une gestion proactive et préventive des cas. Ainsi, l'adoption d'un management réactif, explicite et soucieux de la cohésion peut constituer un levier de compétitivité durable, tout en consolidant une culture d'entreprise pérenne. ■



freepik

Pistes VTT en Valais : entre potentiels et blocages structurels

Pensé comme un pilier du tourisme quatre saisons, en Valais le VTT bénéficie d'une stratégie cantonale depuis 2017. Dix ans plus tard, le développement des pistes, notamment de descente, reste lent, révélant les limites d'un système complexe à coordonner.

Yannick Barillon
Journaliste RP

Le Valais s'est doté dès 2017 d'une stratégie vélo-VTT ambitieuse, portée par le Conseil d'État valaisan. L'objectif était clair: structurer une offre cohérente, coordonner les acteurs et positionner le canton comme destination de référence. Cette stratégie repose notamment sur la coordination entre tourisme, mobilité, environnement et communes, avec un comité de pilotage dédié.

Dix ans plus tard, si la visibilité du Valais comme destination VTT s'est renforcée grâce aux Championnats du monde 2025, la mise en œuvre concrète de sa stratégie reste inégale voire inachevée. Pour Nathan Bender, chef du groupe du Centre au Grand Conseil valaisan, deux réalités coexistent: «Le VTT de randonnée repose déjà sur une utilisation de chemins existants à aménager ponctuellement où déjà la cohabitation est généralement bien admise entre les différents usagers. Les pistes de descente, elles, impactent davantage la nature. Il convient d'identifier les lieux les plus adaptés notamment pour mieux valoriser sur quatre saisons les remontées mécaniques existantes.» Cette priorisation nécessite des aménagements spécifiques mais les acteurs concernés font face à des étapes administratives exigeantes.



«Il convient d'identifier les lieux les plus adaptés notamment pour mieux valoriser sur quatre saisons les remontées mécaniques existantes.»
Nathan Bender

Une mise en œuvre ralentie par des procédures lourdes

Le Valais a doublé son réseau VTT avec près de 3'000 km de pistes. L'offre reste toutefois plus étendue dans le Haut-valais, comme l'explique Nathan Bender: «Les haut-valaisans ont répondu à la demande avec une dynamique positive pour développer de longs itinéraires VTT plus rapidement que dans le Valais romand où les projets sont fortement freinés par les exigences de l'administration cantonale.» Le bike Park de Verbier existe depuis 2010, son offre de descente est bien établie et attire une clientèle de vététistes de plus en plus nombreuse. Toutefois créer de nouvelles pistes peut prendre entre quatre à cinq ans voire jusqu'à 10 ans: «Il ne faut pas qu'on aille sur celles de ski, sur les alpages, on ne va pas aller en forêt...Donc, quand on a mis toutes les contraintes, en plus de la contrainte topographique, il ne nous reste parfois pas grand-chose», rappelait le responsable du développement du VTT pour le Val de Bagnes, Fabrice Tirefort interrogé en automne dernier par la RTS. Le principal problème est administratif mais aussi politique insiste Nathan Bender: «Il y a une multitude de services impliqués, avec des bases légales contradictoires à respecter. Une pesée des intérêts est indispensable si l'on souhaite des itinéraires de qualité adaptés à la demande. Le Conseil d'Etat doit avoir le courage des faire des compromis pour accélérer les homologations dans l'intérêt du positionnement de notre canton.» Face à ces blocages, et sous son impulsion, le Grand Conseil demandait fin 2025 la création d'une task force pour accélérer les procédures et améliorer la coordination.

Mieux rentabiliser le potentiel existant

Le Fully Bike Park illustre une dynamique locale positive, mais encore isolée. Parallèlement, la commune de Fully a mis à l'enquête de nouveaux parcours VTT qui ont pourtant suscité une opposition et un recours de ProVTT Valais. L'homologation des parcours et les tracés ne répondraient pas aux exigences fédérales. Nathan Bender se désole: «Face aux préavis négatifs récurrents, les communes se découragent et renoncent à déposer des demandes de mises à l'enquête ou proposent des alternatives nettement moins attrayantes.
Le député suggère: «Il existe de nombreuses routes forestières et des chemins déjà utilisés par les vélos qui pourraient rapidement être homologués. Il serait ainsi

➜



Famille Davoine

➜

possible de communiquer sur une offre conséquente. Ce serait un premier pas, mais il n'est pas suffisant pour devenir un canton de référence avec des itinéraires emblématiques. »Il cite l'exemple de l'itinéraire du Grand Chavalard qui permettrait de relier le téléphérique de Champex d'Alesse à la station d'Ovronnaz avec un tracé à fort potentiel touristique.

Développer de manière ciblée, mais pas partout

Le VTT représente un levier économique important, notamment pour renforcer le tourisme estival. Mais généraliser les infrastructures lourdes poseraient des enjeux environnementaux, financiers et paysagers. Au-delà des délais, une question de fond se pose: faut-il développer des pistes notamment de descente dans toutes les stations? Pour Nathan Bender, la réponse est nuancée: «On ne peut avoir des pistes de descente partout et dans toutes les stations, mais il faut lâcher du lest là où le positionnement est fort. La priorisation des types de clientèle cible, et donc le développement, se fait par les destinations. Des choix devront être faits et un équilibre trouvé pour préserver la diversité des territoires.» A l'image des Grisons souvent cités en modèle avec son Bike Kingdom Park, séparer les flux entre les randonneurs et les vététistes fonctionnent mieux. Quand ce n'est pas possible, il faut s'adapter et trouver des compromis pour pouvoir faire la promotion du VTT en Valais. Une approche par pôles semble se dessiner: quelques destinations fortes, comme Verbier, Zermatt ou Champéry, capables d'attirer une clientèle internationale, tandis que d'autres misent sur des offres complémentaires, plus douces ou plus locales.

Le VTT représente un levier économique important, notamment pour renforcer le tourisme estival.

Une expérience VTT encore perfectible

Sur le terrain, l'offre actuelle reste souvent orientée vers des pratiquants expérimentés. Les pistes de descente sont techniques et parfois peu adaptées aux familles. «Il manque des parcours vraiment ludiques et adaptés à l'apprentissage des débutants. A Crans-Montana, par exemple, les pistes sont souvent trop difficiles et les signalétiques ne correspondent pas aux niveaux indiqués», observent Jean-Paul et Karin Davoine, vététistes depuis plus de vingt ans. Résidents à Lens, ce couple estiment toutefois que des efforts sont en cours dans la station du haut-plateau pour adapter l'offre. Ils jugent toutefois que plusieurs aspects freinent encore l'attractivité des pistes VTT en Valais: tarification peu flexible, absence d'offres à la descente, remontées partagées entre piétons et cyclistes. Jean-Paul et Karin Davoine pratiquent ce sport avec leurs enfants et leurs petites-filles. Ils témoignent de leur expérience postive à l'étranger: «En Autriche, le funiculaire est gratuit pour atteindre la piste verte de



Pistes débutants / Sölden Autriche



Jean-Paul et Karin Davoine à Sölden

Sölden et permettre aux débutants d'essayer facilement. Il est possible de ne faire qu'une seule descente et de se restaurer facilement sur place. Les parcours sont aussi plus larges avec des ponts en bois dans les zones forestières.» L'entretien des pistes constitue également un défi. Souvent assuré par les communes, il dépend de ressources limitées et pas toujours spécialisées, ce qui peut affecter la qualité des tracés.

«Le potentiel est là, mais il faut maintenant simplifier les procédures, se mettre autour de la table, prioriser les projets tout en lâchant du lest et les homologuer. Ce serait un bel héritage des championnats du monde 2025»
Nathan Bender

Des modèles qui montrent d'autres voies

La comparaison avec les Grisons ou l'Autriche met en évidence d'autres approches. À Lenzerheide, la coordination entre acteurs a permis de développer rapidement une offre claire, avec une séparation des usages qui limite les conflits.«Dans les Grisons, ils ont réussi à se mettre d'accord rapidement et à avancer ensemble», souligne la famille Davoine. Elle s'interroge aussi: «Pourquoi aucune station valaisanne ne donne accès aux prestations avantageuses de la Gravity card, dans l'esprit du du Magic Pass mais pour le VTT?»

En 2026, le Valais se trouve à un moment charnière. La stratégie cantonale a permis de poser une vision, mais sa mise en œuvre reste en retrait par rapport aux ambitions initiales. «Le potentiel est là, mais il faut maintenant simplifier les procédures, se mettre autour de la table, prioriser les projets tout en lâchant du lest et les homologuer. Ce serait un bel héritage des championnats du monde 2025», résume Nathan Bender. Entre développement touristique, contraintes environnementales et réalités locales, le défi est désormais de trouver un équilibre. L'enjeu n'est pas seulement de développer le VTT, mais de le faire de manière cohérente, durable et satisfaisante pour répondre aux besoins d une clientèle variée. ■



Lenzerheide, Grisons



Et si le Valais était votre meilleur argument de recrutement ?

Même si la pression sur le marché du travail s'est légèrement relâchée, les collaborateurs qualifiés restent très convoités. Parallèlement, les attentes ont changé. Aujourd'hui, les candidats ne recherchent pas seulement un emploi, mais un projet de vie. Et c'est précisément là que réside une opportunité pour les PME valaisannes.

Valais/Wallis Promotion

Recruter en Valais, c'est offrir plus qu'un simple emploi. C'est offrir un cadre où vie professionnelle et vie privée s'équilibrent. Pourquoi ? Parce qu'ici, tout commence par la qualité de vie, et que le travail y trouve tout naturellement sa place. Les montagnes à deux pas, les trajets courts, les réseaux solides, un environnement économique dynamique et de l'espace pour la famille, les loisirs et l'engagement. Cette combinaison est souvent déterminante, en particulier pour les travailleurs hautement qualifiés qui choisissent consciencieusement où s'installer.

Intégrer judicieusement le lieu d'implantation dans le message de recrutement permet non seulement de susciter davantage d'intérêt, mais aussi de fidéliser à long terme.

Quelques exemples : huit partenaires montrent la voie

En 2025, Constellium, CIMO, Eversys, Idiap, la Banque cantonale du Valais, la ville de Sion, HR Valais et l'AVALEMS ont décidé de s'engager activement dans cette voie. Sur leurs pages Carrière, ils mettent l'accent sur le Valais en tant que lieu de vie, utilisent des images authentiques et renvoient de manière ciblée vers les pages inspirantes de valais.ch et vers le guide digital de valais4you.ch. Ainsi, les collaborateurs potentiels obtiennent non seulement des informations sur le poste, mais aussi une inspiration concrète et un soutien pour leur nouveau départ. « Au-delà du poste, nous proposons un ancrage : le Valais transforme une simple opportunité d'emploi en une aventure humaine et durable », explique Sarah Fleury, responsable des ressources humaines chez Eversys. Selon Frédéric Arluna, Business Partner RH, CIMO mise également sur cette perspective et souligne l'importance de rendre visible non seulement la fonction, mais aussi le cadre de vie. « Les talents recherchent aujourd'hui un sens au travail et un environnement propice à leur épanouissement, notre entreprise valaisanne conjugue ces deux dimensions dans sa culture de recrutement. »

Inspiration

Intégration & aide pratique

Perspectives en images et en faits

Afin que les entreprises puissent présenter le Valais comme un projet de vie convaincant, Valais/Wallis Promotion a élaboré une nouvelle brochure intitulée « Où travail et joie de vivre sont en harmonie ». Elle met en avant les atouts de la région pour les familles, les jeunes talents et les professionnels qui accordent de l'importance à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de manière claire, inspirante et factuelle. Elle associe des facteurs clés tels que la force des industries, les centres de recherche et les infrastructures à des qualités qui déterminent la vie quotidienne : sécurité, intégration, internationalité, offre de loisirs et ouverture culturelle. Il en résulte une image globale de l'espace de vie et économique qu'est le Valais.

La brochure peut être utilisée de multiples façons. Elle peut figurer sur la page Carrière sous le titre « Pourquoi le Valais ? », être remise après un premier contact avec des candidats ou servir d'outil d'intégration, par exemple lors de l'accueil de nouveaux collaborateurs ou pour informer leur entourage. Ainsi, une opportunité professionnelle se transforme en nouveau cadre de vie.

La brochure est disponible en version imprimée et en version numérique.



NOUVEAUTÉS DANS LA BOÎTE À OUTILS

- Contenu remanié et nouveau design avec des visuels prêts à l'emploi.
- La brochure « Où travail et joie de vivre sont en harmonie » à commander en ligne
- Lien direct vers valais.ch/vivre-travailler et valais4you.ch, avec un chatbot pour répondre aux questions pratiques sur la vie en Valais.

Découvrez dès maintenant et faites de votre recrutement un projet de vie pour vos futurs employés.

Boîte à outils

Trois approches de communication très efficaces

Les employeurs attractifs ne le deviennent pas par hasard. Une communication cohérente, tant en interne qu'en externe, est déterminante. En mettant en avant, dans les offres d'emploi et sur la page Carrière, non seulement les exigences du poste, mais aussi le cadre de vie, on s'adresse de manière ciblée à des personnes qui souhaitent s'engager à long terme. En impliquant ses collaborateurs en tant qu'ambassadeurs en interne et en mettant en avant les atouts régionaux, on favorise l'identification et la fidélisation. Et en associant sa marque employeur à des pratiques RH durables et à des initiatives telles que la marque Valais Entreprise, on renforce sa crédibilité et son profil. Tous les supports, images et contenus numériques nécessaires sont disponibles dans la toolbox de Valais/Wallis Promotion.

Aujourd'hui, recruter, c'est vendre plus qu'un simple poste. C'est offrir un environnement qui crée des perspectives. Faites du Valais votre argument le plus fort. ■

your challenge

Salon des métiers et formations

Montrez-leur

Invitation à exposer

Faites découvrir votre métier
Inspirez les talents de demain

Your Challenge est le rendez-vous incontournable en Valais pour découvrir les métiers et les formations. Pendant six jours, des milliers de jeunes, de familles et de professionnels viennent pour vous rencontrer.
Rejoignez les exposants de la 10e édition.

www.yourchallenge.ch/exposant

Inscriptions jusqu'au 30.06.26

la voie.

10e édition
16-21 février 2027
Martigny Expo

www.yourchallenge.ch

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

UVAM WGV
UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND

un événement myexpo

13E RENTE

Un cap corrigé, mais pas encore une réforme

En décidant de financer la 13e rente AVS en partie par une hausse des cotisations salariales, le Conseil des États a retenu une solution erronée. Que cette prestation supplémentaire doive être financée ne fait guère de doute. Mais il est politiquement trop commode, et économiquement contestable, de faire supporter une fois de plus l'essentiel de l'effort aux entreprises et aux personnes actives. La Commission de la sécurité sociale du Conseil national a dès lors eu raison de corriger ce cap sur les points essentiels.



Simon Schnyder
Responsable des dossiers politique sociale et politique de la santé à l'USAM

La Chambre des cantons a en effet choisi le réflexe le plus immédiat : renchérir encore le coût du travail. La commission du National, elle, revient à une solution transitoire fondée uniquement sur la TVA. Elle évite ainsi une erreur majeure. Car augmenter les cotisations salariales, c'est frapper directement les salariés, les employeurs, les PME et, plus largement, l'ensemble de la base productive du pays. Il ne s'agit pas d'un simple ajustement technique, mais d'une ponction supplémentaire sur chaque emploi, sur chaque salaire et sur chaque engagement.

Pour de nombreuses PME, cela signifie des marges plus étroites, des investissements plus difficiles, moins de souplesse dans les embauches et une pression accrue sur la masse salariale. Dans une économie où le coût du travail figure déjà parmi les plus élevés de l'OCDE, renchérir encore ce facteur est une décision difficilement défendable. Sur ce point, la correction apportée par la commission est bienvenue.

Totalement contradictoire

Le plus paradoxal, c'est que le Conseil des États prétend consolider l'AVS en affaiblissant précisément ce qui la finance. À force de renchérir le travail, on pèse sur l'emploi, sur le salaire net et sur les incitations à exercer ou à augmenter une activité lucrative.

Cela vaut en particulier pour les jeunes générations, qui supporteront durablement la charge, mais aussi pour les femmes et les seniors, dont la participation au marché du travail sera pourtant déterminante pour l'équilibre futur de notre système social. On ne peut pas, d'un côté, déplorer la pénurie de main-d'œuvre et, de l'autre, alourdir encore les prélèvements sur le travail.

Vision d'ensemble : toujours le néant

La correction du National va dans la bonne direction, mais elle ne règle pas le fond. Le problème reste celui d'un financement par étapes, sans véritable vision d'ensemble. On promet une nouvelle prestation, puis l'on improvise son financement, avant de repousser une fois encore les décisions structurelles.

Cette politique par fragments affaiblit la crédibilité de l'AVS. La 13e rente ne devrait pas être traitée comme un objet isolé, financé provisoirement au gré des compromis du moment. Elle devrait au contraire s'inscrire dans une réflexion globale sur la pérennité de l'assurance-vieillesse.

Gagner du temps : à quel prix ?

Il y a là une forme de renoncement politique. Le Conseil des États a choisi d'acheter du temps au prix d'une charge supplémentaire pour l'économie réelle. La commission du National a eu raison d'en corriger les aspects les plus nocifs. Mais, au lieu de profiter de ce dossier pour ouvrir franchement le chantier d'une réforme ambitieuse de l'AVS, on continue malgré tout à repousser les décisions structurelles. Or ce temps ne vaudra que s'il est utilisé pour rétablir durablement l'équilibre d'une assurance sociale aussi centrale. ■

ASSOCIATION FORMATION CONTINUE VALAIS

« La formation continue a une valeur ajoutée pour l'ensemble de la société »

L'association Formation Continue Valais a pour objectif de défendre et promouvoir le perfectionnement professionnel. Rencontre avec son président, François Seppey, qui fait le point sur l'offre globale proposée dans notre canton.

Joël Jenzer
Journaliste RP

François Seppey a plusieurs casquettes. Le directeur de la Haute-Ecole spécialisée de Suisse occidentale Valais Wallis (HES-SO) est aussi président de l'Association valaisanne pour la formation continue, qui regroupe les acteurs de la formation continue du canton. C'est à ce titre qu'il s'exprime ici pour faire le point sur les avancées du Valais en la matière.
Pour le président de l'association, « l'élément essentiel, c'est de rappeler l'importance absolue de la formation continue, et que chaque individu soit conscient de ce que ça représente ».

Quels sont les objectifs de l'Association Formation Continue Valais ?

Cette association a été créée il y a un peu plus de deux ans, avec comme objectif de défendre les intérêts de la formation continue, de montrer son importance, que ce soit à la population, aux individus, mais aussi aux patrons, qui peuvent libérer du temps pour leurs collaborateurs, leurs collaboratrices et leur permettre d'aller se former, pour aussi faire en sorte qu'on ait un minimum de coordination entre les différents acteurs. Cette association regroupe les prestataires de formation continue actifs dans le canton, qui le souhaitent – évidemment, c'est libre –, que ce soit sur la formation continue certifiante ou non-certifiante, que ce soit sur des éléments de formation de base ou plus spécifique. L'idée, c'est de dire que l'ensemble de cette offre a une valeur. Parce qu'elle répond à un besoin de personnes qui peuvent être différentes, qui ont des parcours de vie différents. Mais toute cette formation continue contribue au développement de la société et elle a une valeur ajoutée pour l'ensemble de la société. Et ça, c'est le rôle de l'association.

Quels organismes sont membres de cette association ?

Une association comme Lire et écrire en est membre, par exemple. Là, on est clairement dans la formation continue de base. Ici, à la HES, on a des formations continues certifiantes type CAS, DAS, MAS, pour des gens qui ont déjà obtenu un bachelor ou un master, avec des domaines qui sont super spécifiques. Les Unipop sont aussi dans l'association, où il y a des gens qui vont comme clients, par intérêt personnel, parce qu'ils ont envie de faire un cours sur le patois ou d'apprendre la cuisine grecque, par exemple.

« L'élément essentiel, c'est de rappeler l'importance absolue de la formation continue, et que chaque individu soit conscient de ce que ça représente. »
François Seppey, président de l'Association Formation Continue Valais



Les particuliers peuvent-ils s'adresser directement à votre association pour obtenir une offre de formation continue ?

Les gens ne peuvent pas nous contacter directement pour suivre une formation. Par contre, dans les projets qu'on a avec l'association, il y en a un qui est de développer une sorte de Tinder de la formation continue, c'est-à-dire de réaliser une plateforme électronique qui permet de faire

1 adulte sur 5
en Suisse a des lacunes en lecture et en calcul, ce qui représente un enjeu social et économique important. (Source OFS / OCDE)



24 membres
dans l'Association Formation continue Valais



600 brevets et diplômes fédéraux
distribués en Valais en moyenne par année (Source SHE)



«Le vrai enjeu, c'est comment on arrive justement à toucher le public qui est moins sensibilisé pour faire en sorte qu'il se maintienne à niveau ou qu'il se mette à niveau.»

François Seppey, président de l'Association Formation Continue Valais

correspondre les besoins et les offres qui sont données: la personne qui cherche une formation continue aurait accès, via cette plateforme, à tous les éléments qui correspondent à ce qu'elle recherche.

Le Fonds cantonal pour la formation continue des adultes travaille en collaboration avec votre association?

Là où le Fonds peut, pour nous, jouer un rôle, c'est de voir dans quelle mesure – comme on est sur un élément qui est structurant, interinstitutionnel et qui couvre l'ensemble de la formation continue –, il peut nous aider financièrement à mettre en place cette plateforme.

Le but de la formation continue est aussi d'intéresser des gens qui ont des lacunes dans les compétences de base...

En général, les personnes qui sont déjà les mieux formées à la base sont celles qui auront le moins de problèmes à trouver une formation continue qui leur convient et qui les intéresse. Et le vrai enjeu, c'est comment on arrive justement à toucher le public qui est moins sensibilisé pour faire en sorte qu'il se maintienne ou qu'il se mette à niveau. ■

UNE APPRENTIE, UNE PROFESSION

«J'ai découvert un métier extraordinaire qui m'a tout de suite plu!»

POLYGRAPHE Lucie Ravaz est en première année d'apprentissage de polygraphe chez l'Imprimerie VB, à Sion. Après des études au collège, elle trouve enfin le métier qui lui plait: elle sera polygraphe. Laurent Bonvin, son patron est heureux de pouvoir former la relève.

Yannick Barillon
Journaliste RP

Sa grand-mère lui fait passer l'info d'une petite annonce pour un apprentissage de polygraphe. Pourquoi ne pas essayer, se dit Lucie. «En deuxième année du cycle d'orientation, j'avais en tête de faire des études. Après trois ans de collège, j'ai arrêté. Je sentais que ce n'était pas pour moi.» Elle tente une expérience peu convaincante en pharmacie. Mais le déclic pour le métier de polygraphe se révèle lors d'un stage de deux jours en avril 2025. «Quand j'ai poussé la porte de l'Imprimerie VB, j'ai senti l'odeur du papier et j'ai découvert un métier extraordinaire qui m'a tout de suite plu.»

Depuis 2010, ce sont deux générations, père et fils, qui collaborent au sein de l'imprimerie VB. Laurent Bonvin a tout de suite engagé Lucie en mai 2025: «C'est une personne indépendante, souriante et motivée. On est très fiers de pouvoir former la relève.» Selon lui, polygraphe est un métier qui résiste bien dans un secteur chamboulé par le numérique: «Les graphistes sont beaucoup plus nombreux à être formés chaque année. Pour eux, la concurrence est plus féroce tandis que les polygraphes ont un bagage technique non négligeable. De plus, c'est une profession souvent méconnue et trop peu valorisée.» Lucie confirme: «Actuellement, en première année, nous ne sommes que 6 apprentis polygraphes pour toute la Suisse romande.»



«Je ne m'ennuie jamais dans mon travail, car il y a toujours des produits différents à partir desquels je concrétise mes idées en respectant les attentes des clients. C'est très valorisant d'être aussi le premier maillon d'une chaîne de production.»
Lucie Ravaz

Un mélange de créativité et de technicité

Au collège Lucie avait choisi les arts visuels. Le métier de polygraphe l'a naturellement séduite. «Je pars d'une idée de création, je choisi ensuite le papier, la mise en page et les photos qui me paraissent les plus adaptées. Ensuite, mon travail part en impression chez mes collègues pour donner vie à un produit fini. C'est très créatif.» En première année d'apprentissage, les deux jours de cours théoriques, exclusivement à Lausanne pour les métiers de l'imprimerie, abordent notamment les polices et les formes des caractères. L'enseignement cible aussi la composition pour développer une esthétique agréable. L'aspect technique du métier en fait sa particularité et sa richesse. «Il y a peu de profession qui allie créativité et technique», souligne Laurent Bonvin. Alignements, marges, tout doit être ajusté avec une grande précision pour l'impression. Lucie raconte: «Au début, j'ai appris à reproduire des tableaux pour des listes de prix, puis j'ai peu à peu mis en page des articles illustrés pour des journaux, le tout sous la supervision constante de ma maître d'apprentissage.» L'ambiance de travail au sein de l'Imprimerie VB accompagne la soif d'apprendre de Lucie. «Je me réjouis de pouvoir créer et mettre en page toute seule un produit de A à Z.»



© Yannick Barillon

Laurent Bonvin et Lucie Ravaz

Une grande diversité dans le travail

Que ce soient des flyers, des brochures, des journaux ou des affiches, les techniques de mise en page doivent être maîtrisées par le polygraphe. Des logiciels spécifiques demandent un apprentissage qui laisse ensuite une grande liberté pour réaliser les supports visuels. Si Lucie passe tout de même beaucoup de temps sur des écrans pour mettre en page des contenus, elle confie: «Je ne m'ennuie jamais dans mon travail, car il y a toujours des produits différents à partir desquels je concrétise mes idées en respectant les attentes des clients. C'est très valorisant d'être aussi le premier maillon d'une chaîne de production.»

La motivation en apprentissage c'est de pouvoir progresser chaque jour un peu plus. Lucie Ravaz affectionne les défis: «Quand je ne sais tout de suite pas comment faire, je cherche des solutions, cette curiosité c'est la meilleure manière de m'améliorer. Quand je termine un travail, c'est toujours une grande fierté.» Aujourd'hui, la jeune femme se sent bien dans sa place d'apprentissage et s'épanouit enfin sur le plan professionnel. Pour y arriver, elle conseille à chacun de se questionner sur ses intérêts et surtout de s'écouter. «J'ai beaucoup de liberté et d'indépendance tout en travaillant au sein d'une belle équipe.» Elle souhaite que son métier soit davantage mis en avant dans les centres d'orientation, car il plairait sans doute à de nombreux jeunes qui, comme elle, cherchent une profession à la fois créative et technique mais aussi avec des perspectives sur le marché du travail. ■



Agenda

2026

Mai
20 Assemblée générale UDI
27 Comité directeur UVAM
29 Soirée AMS (Sion)

Juin
29-30 Journées romandes USAM
9 au 12 Session du Grand Conseil
14 Votations fédérales
23 Conseil de UVAM

Août
18 Comité directeur UVAM
20 REVWW'26

Septembre
27 Votations fédérales
9 au 11 Session du Grand Conseil
15 Conseil de l'UVAM (Berne)

Octobre
2 au 11 Foire du Valais

Novembre
3 Comité directeur UVAM
10 au 13 Session du Grand Conseil
26 Conseil de l'UVAM (Naters)

Décembre
15 au 18 Session du Grand Conseil

UVAM WGV
UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND

Annonces

Bulletin de commande

Bulletin de commande à retourner à l'UVAM,
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
ou par e-mail à tribune@uvam-vs.ch.

☐ 4e de couverture	Fr.	2050.–
☐ 4e de couverture + 1 page publireportage	Fr.	2450.–
☐ 2e de couverture (face édito)	Fr.	1400.–
☐ 3e de couverture (page de droite)	Fr.	1400.–
☐ Page face au sommaire	Fr.	1300.–
☐ 1 page annonce	Fr.	1200.–
☐ 1 page annonce + 1 page publireportage	Fr.	1550.–
☐ Publireportage réalisé par nos soins	+ Fr.	500.–
½ page annonce ☐ horizontale ☐ verticale	Fr.	820.–
¼ page annonce ☐ horizontale ☐ verticale	Fr.	420.–

Nombre de parutions :
☐ 2 (-5 %) ☐ 3 (-7 %) ☐ 4 (-10%)

Pour l'(les) édition(s) de :
☐ février 20.....
☐ mai 20.....
☐ septembre 20.....
☐ novembre 20.....

Impressum

ÉDITEUR
UVAM - Union valaisanne des arts et métiers
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion
Périodicité : trimestrielle
Abonnement : Fr. 35.– par année

La Tribune économique est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m² et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m².
© Copyright UVAM/WGV - Tribune économique
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publireportages de la Tribune économique n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM).



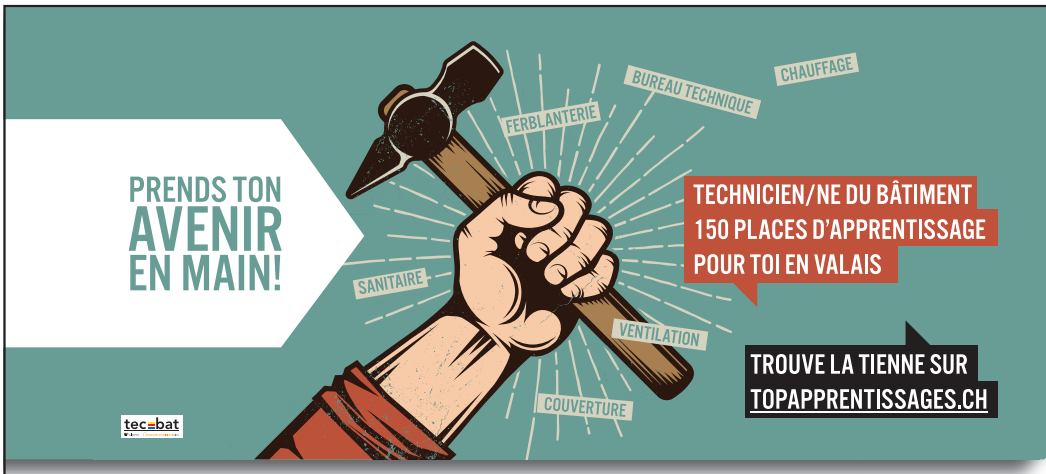
Un nouveau style pour votre salle de bains

Sanitas Troesch SA | Rue du Manège 1 | 3960 Sierre
Tél. +41 27 452 35 80 | sanitastroesch.ch

Sanitas Troesch SA | Zone Industrielle de l'Epine 1 | 1868 Collombey
Tél. +41 24 473 21 21 | sanitastroesch.ch

Salle de bains. Cuisine. Vie.

SANITAS TROESCH



www.tec-bat.ch

tec=bat

suissetec

ENVELOPPE DES BÂTIMENTS SUISSE



Entreprendre c'est plus facile

De la création
à la transmission
de votre entreprise

BCVS

Bienvenue Chez Vous